



COMMUNE DE LOYAT
11, rue de la Mairie
56800 LOYAT

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le

ID : 056-215601220-20260708-CM20260709-DE

**CONSEIL MUNICIPAL
7 JUILLET 2026
DELIBERATION
CM20260709**

**Le 7 juillet 2026 à vingt heures,
le conseil municipal de la commune de LOYAT,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
dûment convoqué par M. Didier BOURNE, maire
Date de convocation du conseil municipal le 30 juin 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**

Présents : Didier BOURNE, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Viviane LE BORGNE, Jean-Pierre PAPION, Jean-André GUILLODO, Pierre-Yves JOSSO, Pierrette LELONG, Sonia GUINY, Lionel HUET, Yoann GUIBOUX, Elodie GUILLARD.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Patrice LAMEUL donne pouvoir à Sébastien LERAY, Pascale LE NOUAÏLLE donne pouvoir à Didier BOURNE, James ROWLANDS donne pouvoir à Jean-André GUILLODO, David HAVART donne pouvoir à Maud GAVAUD, Alexandra NOEL donne pouvoir à Solène LE MOING.

Votants : 19

**Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs le quorum est atteint
Secrétaire de séance Elodie GUILLARD**

Attribution de subventions exceptionnelles aux Associations 1er semestre 2026

Lors de sa séance du 28 septembre 2021 le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle ponctuelle de 300€ aux Associations qui œuvrent plus particulièrement pour l'animation et le rayonnement de la commune de Loyat selon des critères définis.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association « Team Immogolfe » pour l'organisation de l'animation « Cyclocross » le 2 février 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à « Aux Amis de Théodore BOTREL » pour l'organisation du « Vide grenier » le 8 mars 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association « Loyat Sport nature » pour l'organisation de l'animation « Randonnée au Pays des Sorciers » le 5 avril 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association des Trécistes de Kerviole pour l'organisation du TREC (Techniques de Randonnées Équestre de Compétition) les 2 et 3 mai 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à « l'AEP-OGEC-APEL Ecole Sainte Jeanne d'Arc » pour l'organisation du « Vide grenier » le 7 juin 2026
- D'autoriser le maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association « Team Immogolfe » pour l'organisation de l'animation « Cyclocross » le 2 février 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à « Aux Amis de Théodore BOTREL » pour l'organisation du « Vide grenier » le 8 mars 2026

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association « Loyat Sport nature » pour l'organisation de l'animation « Randonnée au Pays des Sorciers » le 5 avril 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association des Trécistes de Kerviollo pour l'organisation du TREC (Techniques de Randonnées Équestre de Compétition) les 2 et 3 mai 2026
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à « l'AEP-OGEC-APEL Ecole Sainte Jeanne d'Arc » pour l'organisation du « Vide grenier » le 7 juin 2026
- D'autoriser le maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

Décision du conseil municipal :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire

Le Maire,
Didier BOURNE.